

DÉPARTEMENT  
VIENNE

ARRONDISSEMENT  
CHÂTELLERAULT

## RÉUNION du 02 avril 2021

COMMUNE  
MAIRÉ

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 29 mars 2021, s'est réuni le 02 avril 2021, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 19h30 à la salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

PRÉSENTS : M. Thierry TRIPHOSE, M. Joël TISSOT, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bernard CLÉMENT, Mme Nathalie COX, M. Charlie NIEMEZYK, M. Etienne WEPPE, M. Manuel MARRONEAU.

Nombres de conseillers :

en exercice : 11  
présents : 8  
votants : 9

ABSENT(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Bertrand CALMARD à M. Thierry TRIPHOSE

ABSENT(S)-EXCUSÉ(S). M. Ludovic VERHAEVERBEKE, M. Jacky COMTE.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine BIET-ROBIN.

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h30

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la séance du vendredi 05mars 2021.

**Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

### **1. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021.**

(délibération n°2021-04-11)

Après avoir présenté le budget primitif article par article, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal présents, de voter ce budget par chapitre, avec la balance suivante.

	Investissement
Dépenses	168 970,52 €
Recettes	168 970,52 €
	Fonctionnement
Dépenses	278 602,79 €
Recettes	278 602,79 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

↪ décide d'adopter le Budget primitif 2021 de la commune ci-dessus présenté.

## **2. VOTE DES DEUX TAXES LOCALES.**

(délibération n°2021-04-12)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état 1259 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021.

Monsieur le Maire explique que du fait de la suppression de la taxe d'habitation, le taux communal de taxe foncière sur le bâti doit intégrer à compter de 2021 le dernier taux départemental (17,62 %°).

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, vote : 8 voix pour et 1 voix contre**

- Taxe foncière sur les propriétés bâties	31,27 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32,12 %.

## **3. TRAVAUX DE VOIRIE.**

(délibération n°2021-04-13)

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2021, des travaux concernant la voirie ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur les candidatures proposées pour ce projet.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

↪ **retient** le devis n°OF-2021010007-0028 de l'entreprise COLAS, sise à Châtellerault, pour un montant de 33 382.74€ HT concernant les travaux de voirie route du Chêne rond, et le Hameau de Montant.

**- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.**

## **4. AVIS SUR LE PACTE DE GOUVERNANCE DE GRAND CHÂTELLERAULT.**

(Délibération n°2021-04-14)

En date du 22 juillet 2020, le Conseil communautaire de Grand Châtellerault a approuvé l'organisation d'un pacte de gouvernance, lequel s'appuie sur l'article L.5211-11-2. du CGCT issu de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action public.

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'émettre un avis sur le pacte de gouvernance, qui définit le fonctionnement entre l'Établissement Public Coopération intercommunale et les communes membres, proposé par la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, vote : 8 voix pour et 1 abstention.**

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

### **Village fleuris :**

↪ Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite du concours Départementale 2020 Villes et Villages Fleuris, la commune de Mairé a reçu le prix de la 1<sup>ère</sup> participation et le 3<sup>e</sup> prix départemental.

### **Plantations en cours :**

↪ Dans le projet de plantation, un saule pleureur a été planté près de la mare, les autres arbres seront plantés à l'automne.

### **Réunion avec le service économique de la CAGC.**

↪ Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion avec le service économique de la CAGC, les points suivants ont été traités :

- Avenir de l'Auberge du Vieux Port.
- Projet de logements seniors.
- Hébergement pour les touristes.

### **Réunion Mobilité :**

↪ Madame COX fait le point sur la réunion aide à la mobilité, concernant le local de vélos électriques ainsi que la place d'une station de location.

### **Transport solidaire :**

↪ Madame COX signale que la Gand Châtellerault donne une subvention de 15000€ à l'association qui gère le transport solidaire.

### **PanneauPocket :**

↪ Monsieur TISSOT signale la mise en route du PanneauPocket. Il suffit de télécharger gratuitement l'application, les habitants seront informés avec la lettre d'information.

### **Jachère fleurie :**

↪ Le terrain communal « des Vignes de Rocreuse » est préparé pour l'ensemencement d'une jachère faune-fleurie.

**FIN de séance à 23h00**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 avril 2021**

<b>TRIPHOSE</b> Thierry	<b>TISSOT</b> Joël	<b>BIET-ROBIN</b> Catherine	<b>CALMARD</b> Bertrand  <u>Absent</u>  <u>Pouvoir M.</u> <u>TRIPHOSE</u>
<b>CLÉMENT</b> Bernard	<b>COMTE</b> Jacky  <u>Absent</u>	<b>COX</b> Nathalie	<b>MARONNEAU</b> Manuel
<b>NIEMEZYK</b> Charlie	<b>VERHAEVERBEKE</b> Ludovic  <u>Absent</u>	<b>WEPPE</b> Etienne	